

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 19 DECEMBRE 2024

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 29 novembre 2024,

En présence de 12 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés

7 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Manoëlle MARTIN, M. Philippe EYMERY, Mme Anne FUMERY, Mme Chanez HERBANNE

2 membres suppléant le titulaire :

Mme Marie-Manuelle JACQUES	suppléante de	M. Martial DUFLOT
M. Luc CHAPOTON	suppléant de	M. Jean DESSESSART

3 membres titulaires ayant donné pouvoir :

Mme Nathalie LEBAS	ayant donné pouvoir	Mme Chanez HERBANNE
Mme Nadège LEFEBVRE	ayant donné pouvoir	M. Luc CHAPOTON
Mme Martine BORGEO	ayant donné pouvoir	Mme Anne FUMERY

En présence également :

M. Christian DEMAY	suppléant de	Mme Catherine MARTIN
Mme Joëlle GARAULT	suppléante de	M. Philippe EYMERY

Etaient excusés :

M. Medhi RAHOUI, M. Dominique DEVILLERS, M. Martial DUFLOT, M. Denis PYPE, M. Jean CAUWEL, M. Daniel LECA, M. Jean DESSESSART, M. Franck PIA, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2024 12/19-03 relatif à l'approbation de la prolongation de la caution apportée par le SMABT à l'emprunt pour le financement des équipements de sûreté EDS 3 à Bellova ;

CONSIDERANT la délibération CS SMABT 2022-05/20-02 relative à l'approbation de la caution apportée par le SMABT à l'emprunt de la SAGEB pour le financement des EDS standard 3 ;

CONSIDERANT que depuis le 1^{er} octobre 2024, l'exploitation et la gestion de l'aéroport de Beauvais-Tillé sont assurées par la société Bellova ;

CONSIDERANT le courrier du 9 décembre 2024, et pour répondre aux exigences de l'établissement bancaire Caisse d'Epargne, la Société Bellova a demandé au SMABT de bien vouloir prolonger sa caution dans des conditions inchangées ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

APPROUVE la prolongation, dans les mêmes conditions, de la caution apportée par le SMABT à Bellova pour garantir l'emprunt bancaire ayant permis le financement des EDS 3.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé